

ECHAFAUDAGE – MONTAGNE DEMONTAGE



OBJECTIFS

Connaître l'ensemble de la réglementation en vigueur lors de la mise en œuvre de structures d'accès.

Connaître la technologie propre à l'utilisation en sécurité des échafaudages.



PUBLIC

Artisans et salariés du bâtiment.

Formation non accessible aux PMR



PRE REQUIS : Avoir 18 ans ou plus – Savoir lire et écrire

Ne pas présenter de contre-indication à la pratique du travail en hauteur et en extérieur (être à jour de ses visites médicales du travail ou le cas échéant fournir un certificat médical récent le jour d'entrée en stage).



NOMBRE DE STAGIAIRE : 4 à 8 maximum



DELAIS D'ACCES : **Inter entreprise**, consulter notre planning semestriel, inscriptions par ordre d'arrivée, 2 semaines avant le début - **Intra**, nous consulter, date à votre convenance dans un délai d'1 mois maximum.



DUREE : 14 heures sur 2 jours pour expérimentés - 28h sur 4 jours pour débutants.



INTERVENANT : Jean-Paul QUILLET, Franck GREZES, Sylvain DIAT, préventeurs expérimentés dans le domaine.



CONTENU

Sécurité au travail : Accidentologie, réglementation et recommandations de la CNAMTS - Mesures de prévention des risques de chutes de personnes ou d'objets - Constructeurs, type de matériel, normes CE et NF - Notice, limites d'utilisation, note de calcul - Procédures lors du montage, du démontage ou de la transformation de l'échafaudage - Adéquation du matériel utilisé selon les caractéristiques du chantier - Risques liés à l'environnement d'un montage : conditions météorologiques, lignes électriques - Conduite à tenir en cas d'accident - Rôle des différents intervenants en matière de prévention - Principales vérifications quotidiennes et trimestrielles - Utilisation des EPI spécifiques : harnais, doubles longues, casque de monteur.

Situations pratiques : Balisage - Implantation - Vérification de l'état du matériel : oxydation, verrous de blocage, soudures, déformation - Compréhension d'un plan de montage et des amarrages nécessaires - Montage et démontage d'une structure - Contrôle de la qualité et la résistance des ancrages et amarrages - Echelles et trappes d'accès - Respect des limites de charge - Vérification de la conformité du montage par rapport au plan d'installation et /ou aux dispositions prévues par le constructeur - Documents indispensables lors de la réception d'un échafaudage - Affichage obligatoire.

Décret 2004-924 du 01/09/04 et circulaire DRT 2005-08 du 27/06/2005 - Recommandation R408 de la CNAMTS.



MODALITES PEDAGOGIQUES : En présentiel.



METHODES MOBILISEES

Alternance de cours théoriques et d'exercices écrits et pratiques. Mise en situation sur du matériel adapté.

Films, présentations Power Point et livrets de formations individuels Mémo Format.

Utilisation du matériel suivant pour la partie théorique : ordinateur portable et vidéo projecteur.

Formation et évaluation pratique effectuées sur du matériel adapté et aux normes en vigueur : NF EN 12810.



MODALITES D'EVALUATION

Evaluation pratique en cours de formation.

Evaluation théorique sous forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM) en fin de formation.



VALIDATION : Attestation.



TARIF : INTER : 490€ HT / personne (14h) - INTRA : Selon lieu et nombres, nous consulter.